

SITE ISSM

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VAE pour le DEES DROIT COMMUN en 24 h

Calendrier pour la présentation au DEES d'octobre 2017

Lundi 07 novembre 2016 13h30-16h30	Séance collective 1 3 h 00	La démarche VAE : étapes et principes Déroulement de l'accompagnement Lecture expliquée du livret 2 et présentation du référentiel Consigne d'écriture pour le travail de positionnement
Premier travail écrit à envoyer à l'accompagnateur pour le 01^{er} décembre 2016		
Entre les 08 et 16 décembre 2016	1 entretien individuel de 1h30	Echanges sur la base du travail écrit. Repérage des points forts à valoriser dans le parcours de VAE.
Jeudi 12 janvier 2017 13h30-16h	Petit groupe 1 2h30	Retour sur le premier entretien Le récit de situations de travail significatives en lien avec les Fonctions du référentiel professionnel. L'écriture VAE : la démarche d'explicitation
Travail personnel intermédiaire : constitution du livret 2 /récits de situation en lien avec le référentiel professionnel et analyse de l'expérience		
Jeudi 16 mars 2017 13h30-16h	Petit groupe 2 2h 30	Lecture commentée des récits de situation de travail et analyse en groupe. Approfondissement de la démarche d'explicitation Les éléments de preuve et d'analyse de l'expérience
Jeudi 18 mai 2017 13h30-15h30	Petit groupe 3 2h 00	Réflexion autour du positionnement professionnel
Jeudi 7 septembre 2017 13h30-15h30	Séance collective 2 2h 00	Mise au point finale du dossier : dernières recommandations L'entretien avec le jury : principes et organisation
Janvier à septembre 2017	Entretiens individuels 6h 00	A partir des écrits réalisés : - Expliciter l'action et le travail réel. - Interroger les éléments de preuve et faire ressortir des éléments d'analyse de l'expérience.
Dépôt du livret 2 au Rectorat : 1er octobre 2017		
Jeudi 09 novembre 2017 9h-12h30	Petit groupe 4 3h30	Préparation à l'entretien avec le jury du D.E.E.S : présentation de chaque candidat Analyse, retours critiques et pistes à travailler
Entretien avec le jury en décembre 2017		
Janvier 2018	Entretien post-jury 1 h	Bilan méthodologique à l'issue du passage devant le jury

SITE DE MULHOUSE

ISSM – 4 rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 20 00 – Fax : 03 89 33 57 19
a.ladisenko@issm.asso.fr
Siège social

SITE DE STRASBOURG

ESTES – 3 rue Sédillot
B.P. 44 – 68065 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 21 19 90 – fax : 03 88 21 19 99
formationcontinue@estes.fr
Centre de gestion